



© Jacques Perrier - Parc national de la Vanoise



LA TÉLÉ ANESTHÉSIE SERA SUIVIE PAR UN VÉTÉRINAIRE.

>>> Réintroduction de bouquetins

Ensuite vient la charte vade-mecum des conduites à tenir

bolique. La stratégie doit répondre à ces questions afin que la réintroduction ne soit pas le fait d'un hasard mais d'une volonté partagée.

La stratégie évoque-t-elle les questions de prélèvement dans une population source ?

Totalement. Tout d'abord sous l'angle éthique. Il convient de s'assurer que la population prélevée est génétiquement identique à celle qui existait sur le lieu de réintroduction. Et puis, être sûr qu'elle n'est pas mourante, que l'on ne va pas « dépeupler Paul pour rhabiller Jacques ». Ce fut le cas lors des premières réintroductions de gypaète que l'on a voulu prélever en Afghanistan dans des populations moribondes. L'état sanitaire des animaux n'avait pas été vérifié et certaines des quelques rares bêtes qu'on a prises sont mortes de maladies. Plus tard, on a choisi de réintroduire à partir des gypaètes élevés dans des zoos. Ce sont les jeunes, nés en captivité, qui sont lâchés, aujourd'hui, aux quatre coins des Alpes.

Il existe une stratégie de réintroduction du bouquetin, c'est vrai pour d'autres espèces ?

Pour la cistude, je crois... et il en existe une en cours de rédaction pour la marmotte alpine : je n'en connais pas d'autres, ce qui ne signifie pas qu'il n'y en ait pas. Le ministère en charge de l'Environnement a élaboré un document cadre qui se nomme « Les plans d'actions pour les espèces » et qui aborde l'aspect stratégique. Mais, globalement, l'élaboration de stratégies pour la plupart des espèces en est encore à ses balbutiements, en France en tout cas.

La stratégie du bouquetin a pu voir le jour suite à une proposition du Parc national de la Vanoise à la direction de la Nature et des Paysages alors dirigée par Marie-Odile Guth. Une lettre de commande a suivi, elle précisait que l'ensemble des sensibilités, cynégétiques et naturalistes, entre autres, devaient être représentées afin que les futures réintroductions soient bien acceptées. Comme quoi, on peut toujours souffler une idée ! ■

RECUEILLI PAR **MOUNE POLI**

Tout projet de réintroduction de bouquetin des Alpes et de bouquetin des Pyrénées, sur le territoire français, doit faire l'objet d'un dossier de candidature soumis au Conseil national de la protection de la nature. Il doit répondre aux exigences de la charte. Extraits...

CRITÈRES ÉCOLOGIQUES DU MILIEU D'ACCUEIL

Le domaine vital du bouquetin se caractérise par son étendue. Il faut analyser une surface minimale de 20 km de rayon autour du point de lâcher. Les lignes de crêtes rocheuses constituent des voies de déplacement qu'il faut inventorier pour définir les scénarios de colonisation à moyen et long terme. Par ailleurs, le bouquetin a besoin de trois quartiers saisonniers de qualité écologique différente : quartier d'hiver, de printemps et d'été. Ils nécessitent des itinéraires fixes de migration qui doivent être inclus dans l'espace considéré.

Concernant les besoins écologiques, les caractéristiques de l'environnement de l'espèce peuvent être ordonnées par sensibilité décroissante, de la façon suivante : exigences géomorphologiques étroites (dominance du substrat rocheux stable morcelé ou non) à forte pente • grande superficie du territoire • maîtrise de l'usage du territoire par l'Homme (contrôle du braconnage) ; il peut d'ailleurs être nécessaire de réglementer certaines pratiques touristiques (chasse photographique, parapente...) • ensoleillement • diversité du modelé du relief ; présence d'anfractuosités, d'abris rocheux • quartiers hivernaux (les accumulations neigeuses sont défavorables) • maîtrise des multi-usages avec les animaux domestiques (ovins, caprins, chiens...); maîtriser la présence des chèvres, surtout en période de rut du bouquetin.

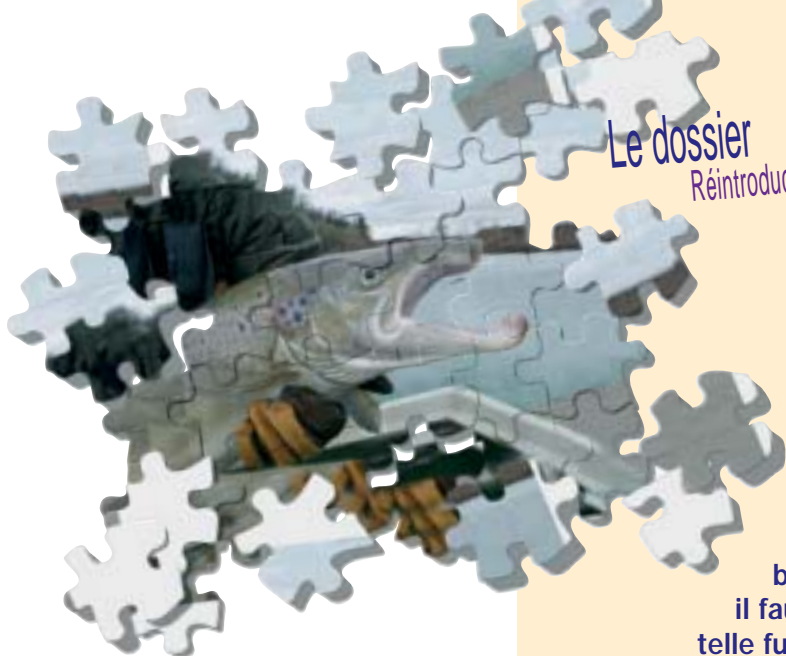
CHOIX DES ANIMAUX RÉINTRODUITS

Nombre. Le nombre de trente individus fondateurs paraît nécessaire, de façon à atteindre d'emblée le seuil de décollage démographique. En dessous d'une vingtaine d'animaux, la mortalité accidentelle, même très réduite, suffit à déprimer durablement l'accroissement initial.

Sexe et âge. On cherchera à équilibrer le nombre de femelles et de mâles, afin d'obtenir le maximum de recombinaisons génétiques. On essaiera de respecter l'organisation hiérarchique des groupes : deux à trois mâles âgés, quatre à six mâles de quatre à six ans, six à huit mâles de un à trois ans.

Origine des animaux. Afin de garantir la diversité génétique, il sera choisi, en priorité, des animaux issus des populations naturelles de la Vanoise et du Grand-Paradis.

Période et lieu du lâcher. La période la plus adéquate est le printemps : fin avril, début mai. Il est intéressant de prélever des femelles gestantes. Outre l'apport génétique augmenté et la constitution initiale de structures sociales familiales, ceci évite le problème de séparation mère-petit à la capture. Les animaux seront lâchés près d'un escarpement rocheux, en veillant à ce que les barres soient visibles par les animaux.



>>> Le retour du saumon dans le

Deux expos pour un

Pour sauver le saumon, il faut équiper les barrages du Rhin de passes à poissons. Pour cela, il faut convaincre. Éduquer, informer, faire adhérer... telle fut la stratégie menée par les acteurs du Rhin dont l'association «Petite Camargue alsacienne», qui a construit deux expositions accueillant le public.

SUR LES MODALITÉS DE CAPTURE

Que ce soit par piégeage ou par télé anesthésie, les opérations devront être assurées par une équipe professionnalisée. La télé anesthésie, présentant des risques, devra être suivie par un vétérinaire.

SUR LES MODALITÉS DE TRANSPORT

Éviter au maximum une situation stressante. Un masque sur les yeux des animaux est indispensable pendant toute la durée des manipulations. On préconisera le transport, pattes libérées, dans un véhicule-fourgon obscurci, ou en sabots individuels, de préférence la nuit. L'utilisation de l'hélicoptère pour les bouquetins non endormis est à éviter. Des tranquillisants pourront être administrés comme moyen complémentaire, par un vétérinaire spécialiste de la faune sauvage. Des mesures de contrôle sanitaire sur les animaux capturés seront effectuées.

SUR LE SUIVI

La première année de suivi est capitale pour évaluer l'utilisation de l'espace par les animaux réintroduits et définir les lieux de surveillance ultérieure. Les techniques de marquage appropriées (bagues auriculaires au minimum, radios émetteurs recommandés) permettront de réaliser correctement ce suivi et constitueront un moyen efficace de dissuasion contre le braconnage. Le suivi de la démographie, sur trois ans minimum, permettra d'évaluer l'adaptation de la colonie au nouveau milieu. Les paramètres de référence sont accroissement annuel: 30% • reproduction (cabri femelle de deux ans et plus): 0,8 à 1 par an • naissances gémeaux observés.

SENSIBILISATION DES POPULATIONS

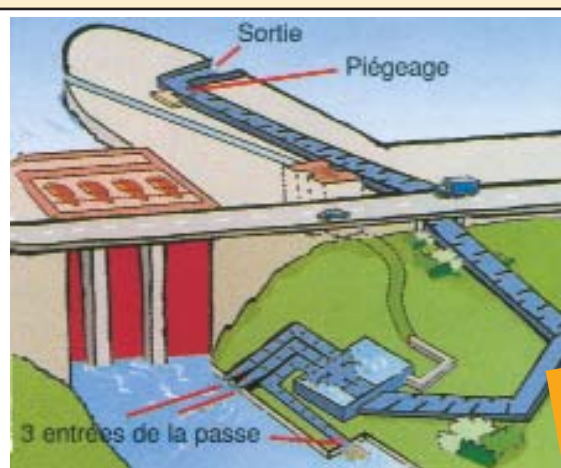
Dès le début du projet, il est nécessaire d'envisager des actions de sensibilisation. Elles doivent comprendre des réunions d'information sur la biologie de l'espèce et les rapports qu'elle entretient avec les autres espèces sauvages ou domestiques. Ces réunions incluront des informations sur l'avancement du programme. Enfin, des actions de sensibilisation dans les écoles, voire des échanges avec des enfants des sites de capture, sont recommandés. Ce sera l'occasion de faire circuler l'information et de rappeler la notion de protection de l'espèce. ■

En 1982, aux portes de Bâle, la Petite Camargue alsacienne et la Réserve naturelle du même nom voient le jour. Elles bordent la pisciculture impériale de Huningue, bâtie en 1852 suite à la découverte, par le professeur Coste, de la technique artificielle de reproduction des salmonidés. En période de reproduction, chaque saumon pêché dans le Rhin devait être expurgé des œufs et de la laitance afin de le reproduire. Cependant, malgré les efforts déployés, le sauvetage du saumon échouera: on avait pensé aux conséquences, mais pas aux causes de sa disparition!

Il n'est pas trop tard pour bien faire

Un siècle plus tard, les conditions étant réunies, l'association «Saumon Rhin» fait appel à cette pisciculture pour contribuer au retour du saumon. C'est un défi! Dans le cadre de ce programme, la pisciculture élève près de 500 000 poissons par an. Elle devient, avec la pisciculture fédérale d'Obenheim, un acteur central. L'expérience est une réussite, le poisson remonte et se retrouve bloqué. L'enthousiasme naît et la plus grande passe à poissons d'Europe est édiflée à Iffezheim (300 mètres de longueur, 37 bassins, 11 mètres de dénivelé). Devant le succès rencontré par Iffezheim, la seconde passe est en construction à Gambesheim. Mais, pour accompagner et expliquer ces démarches il est indis-

L'EXPOSITION « MÉMOIRE DU RHIN » ÉVOQUE LES LIENS IMMÉMORIAUX ENTRE LE FLEUVE ET LES HOMMES QUI ONT VÉCU PRÈS DE LUI, ET TOUTE LA DIVERSITÉ DU PATRIMOINE NATUREL QUI LUI EST ASSOCIÉ.



PASSE D'IFFEZHEIM. DEPUIS SA MISE EN SERVICE EN JUIN 2000, 380 SAUMONS ET 1 080 TRUITES DE MER L'ONT FRANCHIE. LE PLUS GRAND SAUMON MESURAIT PLUS D'UN MÈTRE. LA PASSE A VU TRANSITER PLUS DE 84 000 POISSONS, SOIT 35 ESPÈCES DIFFÉRENTES...